LE JOURNAL DE SUD ÉDUCATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES ET DE L'AUDE

Grève des examens : c'est maintenant ou jamais !

Marc Anglaret

Cela faisait longtemps que les contestations de la politique éducative d'un gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, n'avaient pas atteint une telle ampleur. Dans de nombreux départements, les luttes s'amplifient contre les réformes Blanquer du lycée et du bac et contre **la loi Blanquer, la si mal nommée « loi pour une École de la confiance », dont le premier article révèle toute la méfiance du pouvoir à l'égard des personnels de l'éducation**.

Le gouvernement ne s'y trompe pas : en réponse à ces mobilisations massives, il a mis en place une répression tout aussi massive. On ne compte plus les enseignant·e·s victimes de menaces (convocations au rectorat, « lettres d'admonestation ») ou carrément sanctionnés (« mutations dans l'intérêt du service », poursuites disciplinaires). La fédération SUD éducation a d'ailleurs mis en place une cartographie[1] qui compte à ce jour une vingtaine de cas de répression de personnels qui, syndiqués ou non, ont subi de la part de la justice ou de l'administration de l'Éducation nationale, ces menaces ou ces sanctions, sans compter les violences physiques de la part des forces de police lors de diverses mobilisations. Il faut noter à ce sujet qu'un grand nombre de ces procédures, face à la solidarité des collègues, la mobilisation syndicale ou même au

JUSQU'À LA GRÈVE DES EXAMENS

POURQUOI PAS ?

SOMMAIRE

Édito - Grève des examens : c'est maintenant ou jamais ! 1
AED et AESH, l'Éducation nationale vous doit 14 heures, exigez-les ! 3
Sois prof et tais-toi ! 4
Répression dans les P-O 5
Appel SUD éducation : grève des examens ! 6
Quand M.Blanquer s'adresse aux professeurs des écoles 8
Au Portugal, vers le dégel du point d'indice ? 9
Communiqué intersyndical des PSYen 11
Appel intersyndical à la grève le 17 juin 12

Permanences tous les lundis
Local Solidaires 66
4 bis, avenue Marcelin Albert
66000 Perpignan
06.84.89.01.17
66-11@sudeducation.org
www.sudeducation66.org

"EN ROUTE POUR LE SUD"

Journal trimestriel
édité par Sud Education 66-11
3, impasse San Gil - 66000 Perpignan
et imprimé par Routage Catalan
58, avenue de Rivesaltes
66240 Saint-Estève
n° 62 - Avril - Mai - Juin 2019
ISSN 2427-5026
n° de CPPAP : 0923 S 06756
Dépôt légal : à parution
Directeur de publication : Benjamin Garcia

L'ÉQUIPE SYNDICALE :

- Nicolas Pierre (déchargé)
- Marc Anglaret (déchargé)
- Héléna Molin (déchargée)
- Patrice Bégnana
- Michel Benkemoun
- Patrick Billard
- Anne-Julie Borne
- Nina Castellarnau
- Raphaël Desalle
- Matthieu Faure
- Roxane Harington
- Francis Maury
- Anne Pagès
- Christopher Pereira
- Emmanuel Peroy

vide des dossiers, se sont soldées par des abandons des sanctions ou des reculs de l'administration.

Le gouvernement espère évidemment que, comme cela s'est trop souvent produit, le mois de juin marque la fin des luttes en même temps que celle de l'année scolaire. Allons-nous lui donner raison ? N'allons-nous pas plutôt nous emparer de ce formidable levier que constituent les examens de fin d'année (bac, DNB, CAP, BEP, BTS...) pour instaurer, enfin, un rapport de force en notre faveur ?

À SUD éducation, nous avons décidé de nous adresser à toutes les organisations syndicales en leur demandant de se prononcer sur la grève des examens afin de la construire, ensemble. Nous ferons connaître leurs réponses. En attendant, c'est à nous, dans nos établissements, de mettre en débat cette grève, la seule dans le contexte actuel qui puisse nous faire gagner. **À l'argument, au demeurant recevable, de l'inefficacité des grèves d'un jour, la réponse est donc simple et claire : grève des examens !**

Le gouvernement compte bien sûr sur notre « conscience professionnelle », et nul doute que si cette grève apparaît clairement dans le paysage syndical, nous serons accusé·e·s, selon la tristement célèbre et abjecte formule, de « prendre les élèves et leurs familles en otages ». À ceux qui, de bonne ou de mauvaise foi, nous diront que les élèves seraient les premiers à être pénalisés par une grève des examens, nous répondons : les élèves ne sont-ils pas les premiers à être pénalisés avant tout par les contre-réformes du lycée et du bac, sans parler de Parcoursup ? Les familles ne sont-elles pas les premières à être pénalisées par les attaques contre le statut de directrice et directeur d'école ? Et ce serait à nous d'avoir mauvaise conscience de nous battre pour les élèves et leurs familles, par le seul moyen que nous laisse le gouvernement, dont l'aveuglement et la surdité ont atteint un niveau rarement atteint ?

Rappelons que **la grève des examens est parfaitement légale**. Il n'y a aucune limitation du droit de grève dans l'Éducation nationale (seules sont concernées par des limitations la police, la justice, l'administration pénitentiaire, l'armée, etc.). La procédure de réquisition est prévue pour des cas graves, comme une « menace sur une partie du territoire ». On n'en est pas là ! Il existe enfin une procédure dite de « désignation », qui ne s'appuie sur aucune loi, seulement une certaine jurisprudence ; mais elle concerne essentiellement des fonctionnaires dont les missions sont indispensables à la sécurité des personnes et des biens, au bon fonctionnement des liaisons

nécessaires au gouvernement, ou qui sont chargés de fonctions d'autorité.

Par ailleurs, comme d'habitude, SUD éducation déposera des préavis sur toute la période.

Nous le répétons donc, la grève des examens est parfaitement légale. Il est toutefois prévisible que, si elle débute, l'administration tentera de mettre la pression sur les personnels par divers moyens, comme des courriers plus ou moins officiels, comme elle le fait dans ces cas-là.

En ce qui concerne le premier degré, Jean-Michel Blanquer semble avoir reculé sur la création des « établissements publics des savoirs fondamentaux » qui prévoyaient de mettre les écoles sous la tutelle d'un principal adjoint. Mais les attaques contre le statut de directrice et directeur d'école justifient largement un mouvement de grève, qui serait d'autant plus efficace qu'il aurait lieu au même moment que celui des examens du second degré.

Un seul mot d'ordre, donc, pour cette fin d'année scolaire :

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE AU MOMENT DES EXAMENS !

(1) Retrouvez cette carte sur le site web de SUD éducation : https://www.sudeducation.org/Repression-du-mouvement-social-dans-l-education-SUD-education-propose-une.html

———

Retrouvez également dans ce journal :

- le tract de SUD éducation « Grève des examens ! » (pages 6-7)
- l'appel intersyndical à la grève pour le 17 juin, premier jour du bac (page 12)

AED et AESH, l'Éducation nationale vous doit 14 heures, exigez-les !

Marc Anglaret

Exemple de lettre à envoyer à votre chef d'établissement référent :

Madame / Monsieur le / la Proviseur / Principal·e

L'article 1 du décret 84-972 du 26 octobre 1984 relatif aux congés annuels des fonctionnaires de l'État stipule : « Un jour de congé supplémentaire est attribué à l'agent dont le nombre de jours de congé pris en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre est de cinq, six ou sept jours ; il est attribué un deuxième jour de congé supplémentaire lorsque ce nombre est au moins égal à huit jours ».

Le Ministère de l'Éducation Nationale a publié une note aux rectorats (note DGRH n°2018-0275) qui confirme l'attribution d'un congé annuel pour AED / les AESH.

Ce droit aux jours de fractionnement correspond pour un temps plein (100 %) à 14 heures pour l'année et pour un mi-temps (50 %) à 7 heures pour l'année.

Je demande par conséquent une diminution de mon volume horaire annuel [exemple pour un temps plein : 1607 - 14 = 1593 h. / 39 semaines = 40,8 heures hebdomadaires].

OU

Je demande par conséquent à bénéficier de ces heures de congés de manière regroupée en remplissant une demande d'autorisation d'absence sans récupération [par exemple pour les AED sur les semaines administratives ou pour les AESH sur les derniers jours de l'année scolaire].

Je vous prie de croire, blablabla...

Sois prof et tais-toi !

Nicolas Pierre

RÉPRESSION SYNDICALE

La répression gouvernementale, les intimidations et les menaces de sanction contre les personnels s'amplifient et se généralisent.

Alors que le ministre Blanquer a fait adopter par l'Assemblée Nationale puis le Sénat sa loi pour une école de la confiance, en même temps, une répression de la contestation des réformes Blanquer sévit sur tout le territoire. Le gouvernement n'hésite pas à utiliser sa police pour s'attaquer physiquement aux enseignant·e·s en lutte alors qu'ils et elles participent à des actions et des manifestations de personnels de l'éducation mais aussi au mouvement des gilets jaunes ou à la sensibilisation de l'urgence sociale et climatique.

Petit tour de France de l'arsenal mis en place : convocations, pressions, mutations, mesures d'intimidation contre les personnels qui s'expriment contre sa politique, répression syndicale.

Bobigny (93) : quatre collègues en collège sont menacés de sanctions et de mutations forcées alors que leur dossier administratif censé contenir toutes les pièces des faits reprochés est vide. Leur point commun : être syndiqués et très impliqués dans la vie de ce collège, bastion syndical toujours en pointe des mouvements sociaux dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Villefranche/Saône (69) : une professeure est passée au tribunal. Ce qui lui est reproché ? Une action non violente et médiatique au sein du collectif Alternatiba. En effet, elle est allée avec d'autres décrocher le portrait de Macron dans la salle des mariages d'une commune de l'Ain pour sensibiliser sur la gravité de l'urgence climatique. Le portrait ne sera rendu que lorsque des actions concrètes seront mises en œuvre pour la sauvegarde de la planète et des générations futures.

Amiens (80) : samedi 25 mai, le centre-ville a été bouclé rue par rue par les forces de répression. Tout autour, de petits groupes munis de gilets jaunes et de pancartes ont contourné le dispositif policier pour converger vers la gare.

Depuis le matin, le harcèlement policier ne s'est pas interrompu : fouilles au corps permanentes (jusqu'à quatre pour arriver jusqu'au cortège), contrôles de l'identité des militant·e·s des organisations syndicales et politiques qui installaient les stands au départ de la manifestation.

Les forces de répression ont monté une souricière pour les manifestant·e·s destinée à les empêcher de suivre le parcours déposé en préfecture. Le dispositif déployé, tant par les effectifs massifs que par les moyens déployés (hélicoptère, canons à eau, hurlement permanent des sirènes des camions de CRS et de gendarmes) relevait d'une véritable stratégie de la tension anxiogène de la part du pouvoir.

Au moment de la dispersion, les manifestant·e·s qui quittaient pourtant les lieux de leur propre chef ont été chargé·e·s, gazé·e·s, frappé·e·s. 70 personnes ont été interpellées. Parmi elles, des mineur·e·s, des camarades de Solidaires 59, et deux camarades de SUD éducation identifiables aisément par leur affichage syndical, dont la porte-parole de Solidaires Somme.

Ce sont là de véritables entraves au droit de manifester. Castaner n'hésite pas un seul instant à faire instituer la répression syndicale.

Lodève (34) : un directeur d'école s'est permis de critiquer la politique actuelle de notre ministre sur une radio locale. Le DASEN de l'Hérault n'a visiblement pas apprécié puisqu'il a convoqué ce collègue pour un entretien de « recadrage ». Il lui a ensuite reproché par courrier son attitude vis-à-vis de la politique ministérielle !

Toulouse (31) : une grève est reconduite depuis le 14 mai contre les lois Blanquer et la réforme de la fonction publique. Tous les jours sont prévus actions, rassemblements et manifestations. La police toulousaine et le préfet ont répondu de manière totalement disproportionnée à la manifestation enseignante du 21 mai : gazage, envoi d'un l'hélico, des policiers avec lanceurs de lacrymogènes prêts à tirer... Deux collègues, dont un délégué syndical, ont été interpelés avec violence. Ces arrestations sont intervenues alors même qu'ils venaient d'appeler à la dispersion de la manifestation et étaient tout simplement en train de discuter après la manifestation.

Pour suivre l'évolution inquiétante de cette répression qui s'abat sur les personnels de l'éducation, SUD éducation en publie une cartographie :

https://www.sudeducation.org/Repression-du-mouvement-social-dans-l-education-SUD-education-propose-une.html

Cette montée sans précédent de la répression confirme qu'à travers l'article 1 de la loi Blanquer[1] relatif au devoir d'exemplarité, il s'agit en fait d'introduire de manière contradictoire aux dispositions prévues dans le statut de la Fonction Publique, la notion de délit d'opinion pour les personnels et tout particulièrement pour les militants syndicalistes.

Dans un communiqué commun du 22 mai, « **les fédérations FNEC FP-FO, FERC-CGT et SUD Éducation dénoncent les arrestations arbitraires et les tentatives d'intimidation qui se multiplient.**

Elles exigent l'arrêt des poursuites à l'encontre de tous les collègues précités.

Elles demandent au ministre de mettre un terme aux menaces de sanctions dont sont victimes de nombreux personnels en raison de leur opposition aux réformes gouvernementales. » ■

[1] « Par leur engagement et leur exemplarité, les personnels de la communauté éducative contribuent à l'établissement du lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation. Ce lien implique également le respect des élèves et de leur famille à l'égard de l'institution scolaire et de l'ensemble de ses personnels. »

Répression dans les P.-O.

Nicolas Pierre

Un camarade de Sud Santé Sociaux 66 est menacé de licenciement !

Depuis son intention de créer une section syndicale SUD à l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (Unapei 66), les mesures disciplinaires pleuvent contre ce camarade.

Malgré le fait que la direction qui avait contesté sa désignation en qualité de représentant de la section syndicale, ait été désavouée par le tribunal d'instance :

- elle persiste en demandant à l'inspection du travail l'autorisation de le licencier pour un prétendu harcèlement envers deux membres de son équipe ;

- elle reçoit pour le même motif cinq autres de ses collègues, tous syndiqués à SUD, évidemment.

L'Unapei 66 est une association parentale engagée dans la représentation, l'accompagnement et la défense des intérêts des personnes avec handicap intellectuel et de leurs familles. Chaque année, elle organise en octobre son évènement majeur, l'opération « brioche » qui lui permet de financer de nombreux projets.

Une fournée 2019 qui risque bien d'avoir un goût amer !

Grève des examens !

Le monde éducatif connaît actuellement une mobilisation d'une ampleur particulièrement importante. Depuis le 19 mars, les personnels, en particulier du premier degré, sont très fortement mobilisés contre le projet de loi Blanquer. Dans le second degré, les réformes des lycées, du bac et Parcoursup suscitent toujours autant de colère, et les initiatives de mobilisation sont très fortes. Le ministère s'acharne à réprimer les mobilisations par les menaces, intimidations et sanctions contre les personnels. Resté sourd jusqu'ici, le ministre ne nous laisse d'autre perspective que de continuer à construire le rapport de force. Face à cette surdité et à l'ampleur du désastre et des conséquences des réformes pour les générations à venir et le devenir des diplômes, la grève des examens s'impose. Dès le 17 juin : grève des examens !

CONTRE LA LOI BLANQUER

Le projet de loi Blanquer est significatif du projet d'école du ministère : à la fois libéral et réactionnaire. Libéral parce qu'il organise le démantèlement du service public d'éducation, par les cadeaux faits au privé (article 3) ou par la précarisation organisée des missions d'enseignement (article 14). Réactionnaire par la volonté de museler la liberté de parole des enseignant-e-s (article 1), par la mise au pas de la formation des futur-e-s professeur-e-s (article 10) ou par l'obligation d'afficher le drapeau tricolore dans les salles de classe. Les modifications apportées par le débat parlementaire au Sénat introduisent des amendements inquiétants : financement accru du secteur privé, statut de directeur-rice d'école supérieur-e hiérarchique, avis des chef-fe-s d'établissement sur les mutations, possibilité de l'annualisation du temps de travail, formation continue durant les vacances… **Le Sénat a également multiplié les amendements nauséabonds : menace de suppression des allocations familiales pour les familles d'élèves décrocheur-se-s, affiches avec les paroles de la Marseillaise et les drapeaux français et européens, interdiction d'accompagner les sorties pour les mères voilées. Mais ne nous y trompons pas : pour SUD éducation, c'est le retrait pur et simple du projet de loi qui est à l'ordre du jour !**

Toutes et tous en grève des examens, à commencer par le 17 juin, premier jour du baccalauréat !

CONTRE LA PRÉCARITÉ

La loi Blanquer s'inscrit dans la continuité des réformes de casse du statut de la fonction publique, notamment par le recrutement de personnels précaires contractuels au lieu de fonctionnaires. C'est le cas notamment pour les AESH, qui seront amené-e-s à subir les temps partiels imposés, les CDD à répétition, et la mise en place des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé (PIALs), qui vont encore dégrader les conditions de travail des personnels. Des journées de mobilisation ont été organisées avec succès les 15 et 23 mai. Combattons les réformes de casse du statut, luttons pour la titularisation de toutes et tous les précaires !

CONTRE LES RÉFORMES DES LYCÉES ET DU BAC

Avant même la loi Blanquer, le ministère organisait le tri social généralisé. Parcoursup, c'est la sélection à l'université. La version 2019 de Parcoursup est toujours plus anxiogène pour les élèves et les familles. La réforme du baccalauréat, c'est l'instauration de bacs maison qui n'auront pas la même valeur en fonction du lycée ou du territoire dans lequel il aura été obtenu. La réforme de la voie professionnelle, c'est la casse du lycée professionnel. La réforme du lycée général et technologique, c'est l'instauration d'un lycée à la carte, qui met en concurrence les lycées, les filières et les élèves. **Combattons les contre-réformes Blanquer !**

NOS REVENDICATIONS

- ⇨ le retrait du projet de loi Blanquer
- ⇨ le retrait du projet de loi transformation de la fonction publique
- ⇨ l'abrogation des contre-réformes des lycées, du baccalauréat, de Parcoursup
- ⇨ l'abandon du projet de réforme des retraites
- ⇨ une augmentation des salaires pour aller vers l'égalité salariale
- ⇨ une baisse du nombre d'élèves par classe : 20 élèves maximum par classe, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA
- ⇨ la mise en place de pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices
- ⇨ une école égalitaire et émancipatrice

L'abrogation de la loi Blanquer est au cœur des revendications des personnels mobilisés. Mais il s'agit de ne pas oublier la réforme des lycées, du bac et parcoursup, contre lesquelles sont mobilisés les personnels depuis cet hiver. Il s'agit également d'obtenir le retrait du projet de loi transformation de la fonction publique. Les réformes sont cohérentes : notre mobilisation doit l'être aussi. C'est pourquoi SUD éducation appelle tous les personnels à se mettre en grève dès le 17 juin, premier jour du baccalauréat. Une seule journée ne suffira pas à faire plier le gouvernement, chacun-e le sait : à ce titre, il s'agit de construire, dans les Assemblées générale, un mouvement massif de grève reconductible sur toute la période des examens.

Contre la loi Blanquer, contre la loi transformation de la fonction publique, contre les réformes Blanquer, SUD éducation appelle tous les personnels de l'Éducation à :

⇨ se mettre en grève dès le 17 juin, premier jour du baccalauréat,

⇨ prendre appui sur cette date pour construire dans les AG un mouvement de grève reconductible sur toute la période des examens

⇨ SUD éducation a déposé un préavis de grève spécifique pour toute la période des examens

Quand M. Blanquer s'adresse aux professeurs des écoles

Alexandrine Gerrer

1ER DEGRÉ

« Conclusion du Grand débat – lettre de M. Blanquer aux professeurs des écoles » : lorsque j'ai vu l'intitulé de ce courrier dans ma boite mail professionnelle, je me suis dit : « Voyons voir de quoi il retourne ? ». Eh bien, je n'ai pas été déçue ! Ou plutôt si : rien n'a changé, c'est toujours le même discours, et rien ne va changer qui ne soit déjà en route…

Rien n'a changé

Toujours la même grandiloquence avec des formules qui en jettent en première lecture mais ne tiennent pas une analyse un peu plus fine.

- « l'école pilier de l'avenir, vecteur du progrès collectif » : sans commentaire…

- « lutter contre les inégalités culturelles » : je ne vois pas bien ce que cela veut dire ; heureusement que la culture n'est pas la même partout, elle est diverse et c'est tant mieux, nous avons besoin de cette diversité ! Il s'agirait plutôt de lutter contre les inégalités d'accès à la culture.

- « effort budgétaire considérable » : il est donné en termes de nombre de postes (2 300, ce qui paraît ridicule au vu du nombre d'écoles et du manque criant d'enseignants un peu partout), mais pas de chiffres pour le « contexte de baisse démographique », *d'autant que pour cette année encore, on assiste en réalité à une baisse du nombre de postes : - 1000 pour le CRPE public… mais + 300 pour le concours privé ! Peut-être le Ministre devrait-il désormais préciser qui, de l'école publique ou de l'école privée, bénéficiera de cet « effort budgétaire » ?*

- « améliorer le taux d'encadrement à chaque rentrée du quinquennat et dans chaque département » : c'est un bel effet d'annonce mais à court terme puisque le quinquennat est déjà bien entamé. Et ensuite, que se passera-t-il ? Pour le taux d'encadrement, c'est lié à l'allègement des effectifs annoncé (voir ce que j'en dis un peu plus loin) ;

- « l'École de France » : sans commentaires…

- « une École qui transmette des connaissances et des valeurs qui portent nos élèves au meilleur d'eux-mêmes » : parce que ce n'est pas déjà le cas ? A-t-il besoin de (se) le redire pour en être sûr ?

Toujours cet auto-satisfecit qui se pare parfois d'un peu de pommade pour les professeurs : « saluer le travail accompli […] la mobilisation pédagogique […] votre professionnalisme […] votre engagement constant pour la réussite des élèves »

Quel serait cet enseignant qui ne s'occuperait pas de la réussite de ses élèves ? Et de quelle réussite est-il question ?

« l'École de France sait être réactive et déterminée pour se placer aux avants-postes » : n'est-il pas en train de parler de lui ?

Sans parler du topo sur la réussite des évaluations, pourcentages à l'appui. Comment M. Blanquer ose-t-il se gargariser de cela quand on sait les pressions qu'ont subi les collègues pour les faire passer et remonter les résultats ! C'est sûr qu'on peut les féliciter de les avoir fait passer malgré l'inadéquation patente des exercices et du timing à la réalité des classes, le manque total de considération du professionnalisme des enseignants qui est sous-jacent et le peu de reconnaissance du temps nécessaire au traitement purement administratif de cette paperasse.

Une *adéquation à la réalité* qui fait peur : « pour réduire les inégalités culturelles, sociales et territoriales », la solution proposée est de « lutter efficacement et durablement contre l'échec scolaire ». Serait-ce suffisant ? Tout faire reposer sur le dos de l'École me semble bien prétentieux et bien dangereux. Quid des politiques de la ville, par exemple ? Ne seraient-elles pas plus à même de réduire une grande part de ces inégalités ?

Rien ne va changer qui ne soit déjà en route

Allègement des effectifs dans des zones ou des niveaux ciblés au détriment des autres puisque l'augmentation du nombre de postes annoncée est ridicule par rapport aux besoins engendrés.

Les écoles rurales ne vont pas voir leurs

conditions s'améliorer puisqu'elles sont toujours considérées comme un réseau et non comme des entités à part entière (parle-t-on de réseau d'écoles en milieu urbain ?) et les fermetures ne vont pas disparaître.

Les savoirs fondamentaux restent « lire, écrire, compter et respecter autrui », faisant table rase de toutes les recherches et pratiques qui ont montré la nécessité d'inscrire ces savoirs dans des champs disciplinaires et relationnels plus larges, pour donner accès au monde dans sa réalité et sa complexité.

Tout cela, teinté d'un patriotisme de mauvais aloi : « notre identité républicaine », « socle de l'unité de la France »... et surtout « l'École de France » avec un grand E !

Bien que le ton s'adoucisse en fin de lettre, qu'il y soit enfin question du ressenti de l'enfant (même si c'est pour justifier l'appellation « école de la confiance ») et de son épanouissement (ouf ! Il n'y a pas que la réussite scolaire, alors ?), quand il est question d'« accentuer nos efforts », je n'ai pas confiance : j'ai peur.

Et ce n'est pas la lecture annoncée pour occuper mes vacances et ma rentrée (circulaire de rentrée, plusieurs documents mis à notre disposition avant la fin de cette année, guides et recommandations, diffusion de nouvelles ressources à l'automne)[1] qui me rassure ni même me donne envie de continuer...

[1] *tous ces ouvrages et documents écrits par on ne sait trop qui pour la plupart, mais certainement pas par des enseignants de terrain « de base ».* ■

Au Portugal, vers le dégel du point d'indice ?

Christopher Pereira

INTER-NATIONAL

Depuis plusieurs mois, la colère gronde dans les rangs des enseignants portugais. En effet, depuis la crise de 2008, ces derniers connaissent, à l'instar de leurs collègues français, un gel du point d'indice. La conséquence directe en est une baisse constante de leur pouvoir d'achat alliée à des conditions de travail plutôt difficiles.

Pourtant, les professeurs portugais sont plutôt bien payés par rapport à certains de leurs homologues européens. En effet, ils gagnent en moyenne deux à trois fois le SMIC quand en France on atteint à peine une fois et demi le SMIC au bout de dix ans de métier. Prenons un exemple concret : au Portugal, les enseignants peuvent gagner 1400 €/mois quand le salaire minimum dans la fonction publique est d'environ 630 €/mois. En contrepartie, leurs débuts de carrière sont marqués par une grande instabilité. Si, après des études à bac +5, on peut obtenir un statut de professeur, la longue galère pour l'obtention d'un poste fixe commence. Une première année à Porto, une deuxième à Setubal, une troisième à Castelo Branco, une quatrième à Lisbonne et ainsi de suite... Il n'est pas rare de voir un professeur trimballé, à travers tout le pays pendant dix, voire quinze ans, comme une sorte de TZR national. Les conséquences de cette instabilité sont évidentes : sociales d'abord, tant dans le réseau que l'on peine à créer pour s'épanouir personnellement que dans la possible construction d'une vie de famille. Économiques, ensuite, car ces multiples déménagements

entraînent des frais, notamment pour des conjoints éloignés l'un de l'autre. Enfin, comme le montre une récente étude menée par la FENPROF et l'Universidade Nova de Lisboa, des conséquences en termes de santé publique, avec des impacts sur la pénibilité du travail menant parfois au burn-out.

Le combat de la FENPROF, principale fédération syndicale enseignante du Portugal, est légitime. Proche de la CGTP (Confédération Générale des Travailleurs Portugais), majoritaire également, elle profite d'une conjoncture favorable aux revendications sociales au Portugal. Les dernières élections législatives ont donné la majorité à la gauche unie autour d'un PS fort, duquel est issu le Premier ministre Antonio Costa, et de deux extrêmes gauches (le PCP et le Bloco de Esquerda) ayant obtenu un nombre considérable de voix (10 % chacun environ). En réaction à l'austérité imposée par l'Union Européenne et la Troïka, le gouvernement portugais met en place une augmentation des minima sociaux, fait un geste pour les retraites, crée des tarifications spéciales pour les transports publics... La situation s'améliore. Il faut cependant se méfier des éditorialistes faisant du Portugal un exemple, car le pays n'est pas revenu à son niveau d'avant 2008 et fait face à une émigration massive de sa jeunesse diplômée avec des chiffres atteignant parfois ceux de la période de la dictature.

La FENPROF agit donc depuis plusieurs mois pour le dégel du point d'indice et le rattrapage des neufs années de gel. Une vive discussion a eu lieu en avril à l'Assemblée, se soldant par un vote en faveur de cette mesure. Nous sommes alors à quelques semaines des élections européennes. Le pays doit proposer un budget. Dans quelques mois, à l'automne, de nouvelles élections nationales vont avoir lieu. C'est dans ce contexte que la fédération syndicale fait pression sur le gouvernement PS notamment par le biais de PCP (lié directement à la CGTP) et le Bloco de Esquerda et ce au prix d'alliances surprenantes, voire contre-nature, avec le PSD (Partido Social-Démocratico) et le CDS-PP (Centro Democratico e Social – Partido Popular), c'est-à-dire la droite, voire la droite dure du Portugal. Cette victoire, quoique temporaire, sur le PS a provoqué un tollé dans la vie politique portugaise, faisant peser le risque d'une nouvelle geringonça (période de désaccords politiques entre les partis de gauche au pouvoir).

Le rattrapage des neufs années de gel de salaire, bien qu'étalé sur trois ans, risque en effet de peser lourd dans le budget du pays. Un autre argument avancé par le PS est que l'obtention des revendications des enseignants ferait un effet « boule de neige » sur les autres corps de la fonction publique, effet impossible à satisfaire économiquement. Le PCP et le Bloco de Esquerda dénoncent quant à eux les obscures aides financières accordées, ces dernières années, par le gouvernement aux banques en faillites – à l'image du Banco Espirito Santo – et s'élevant à plus de vingt milliards d'euros. Une somme qui aurait été tout aussi bien investie dans l'Éducation nationale ! Une autre solution, en forme de compromis, aurait été de dépasser le cadre du corps enseignant pour faire un geste envers les véritables précaires de l'Éducation nationale, dont le salaire mensuel est de 640 €, en leur accordant une véritable augmentation du SMIC. Ce n'est pas le choix de la FENPROF, cette dernière étant somme toute assez corporatiste.

Après ce premier vote, le tollé fut donc général. Le ministre du budget Mario Centena puis le Premier ministre Antonio Costa ont menacé de démissionner. Étrangement, cette alliance opportuniste entre PCP – Bloco de Esquerda et le PSD – CDS-PP a été plus mal vécue à droite qu'à gauche. Le PSD s'étant retiré finalement quelques jours plus tard, les partisans du rattrapage du point d'indice ont perdu la majorité, ouvrant la voie à une discussion nouvelle et à un compromis. Nul ne saurait dire le rôle, dans les discussions en coulisse, d'Antonio Costa, fin stratège politique, voire du président de la République Marcelo Rebelo de Sousa. Dans l'attente du résultat des négociations, force est néanmoins de constater qu'entre accords et désaccords, geringonça et débats parlementaires, grèves et manifestations, la démocratie portugaise témoigne d'une belle et intense vivacité ! ■

Communiqué intersyndical des PsyEN / CIO / Onisep

SNES - CGT éduc'action - SUD éducation - SGEN CFDT - SNASUB - SE UNSA - SNPTES

21 mai 2019

Quand monsieur le Ministre va-t-il se décider à tenir compte de l'avis des organisations syndicales ?

Les organisations syndicales signataires ont pris acte du calendrier sur l'évolution de la politique d'orientation communiqué aux recteurs par le ministère et traitant :

- du cadre national de référence relatif à la mise en œuvre des compétences de l'état et des régions en matière d'information sur les formations et les métiers
- des préconisations issues du rapport Charvet/Mons, qui doit être rendu public le 28 mai
- du transfert des emplois des DRONISEP aux régions
- de la définition d'une nouvelle « carte cible » qui ne conserverait qu'un CIO par département.

Elles constatent que si une réunion avec les organisations syndicales est enfin envisagée par le ministère, celle-ci aurait lieu après l'annonce de toutes ces mesures à la presse.

Elles s'élèvent contre la pratique récurrente d'un dialogue social qui s'apparente à une simple information, et à l'application de décisions sans aucune prise en compte de l'avis des représentants des personnels. Quel mépris à un moment où les PsyEN et les DCIO sont fortement sollicités pour le suivi des lycéens dans Parcoursup et pour les procédures d'affectation des collégiens !

Dans ce contexte, le projet de « convention type de mise à disposition aux régions des services ou parties de services de l'ONISEP », élaboré sans aucune concertation a reçu un vote très majoritairement négatif au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale le 17 avril ainsi qu'au Conseil Supérieur de l'Education le 16 mai.

L'intersyndicale continue à combattre le projet de démantèlement de l'Onisep, de suppression de 60% des effectifs dans les Dronisep, et l'expérimentation de mise à disposition des régions des personnels impliqués dans l'orientation des élèves.

L'intersyndicale appelle les PsyEN, les DCIO, les personnels de l'ONISEP et les personnels administratifs à se réunir en assemblée générale,en intersyndicale dans les académies, dés la communication des annonces.

Elle se réunira le 3 juin pour communiquer à la presse ses analyses et positionnements sur ces mesures, et envisage une nouvelle journée d'action nationale le 18 juin pour construire la riposte nécessaire face à ces attaques contre le service public d'orientation de l'éducation nationale et l'ONISEP qui, si elles se confirment, exigent la mobilisation de tous. ■

Appel unitaire à la grève le 17 juin

GRÈVE DES EXAMENS

Depuis plusieurs mois, les personnels de l'éducation se mobilisent dans de nombreux établissements et se sont rassemblés dans des actions nationales d'ampleur.

Que ce soit du côté des parents d'élèves ou des enseignants, l'inquiétude et la colère sont grandes devant les réformes du lycée et du baccalauréat, de la voie professionnelle, la loi dite de la « confiance » et l'ensemble des transformations du système éducatif imposées par le Ministre.

Devant le mal-être croissant des personnels, paupérisés et toujours en proie à l'austérité salariale, mis devant de graves difficultés professionnelles, le Ministre n'a jusque-là répondu que par le refus de toute discussion. Pire, des collègues faisant part de leurs critiques ont été victimes de rappels à l'ordre et de mesures d'intimidation ; les pressions et les méthodes de gestion autoritaires se développent.

À cela s'ajoutent le contexte de suppressions de postes à un moment où les effectifs augmentent dans le second degré et les attaques contre le service public d'orientation.

Les inégalités d'implantation des enseignements de spécialité et des options de la réforme du lycée, les difficultés d'emploi du temps, tant pour les enseignants que pour les élèves, le rythme effréné des évaluations et un baccalauréat à valeur locale ; les familles de métiers et la promotion du tout apprentissage en voie professionnelle ; jusqu'aux incidents récents qui ont marqué Parcoursup ; les sureffectifs des classes et les suppressions de postes en collège : tout concourt à accroître les inégalités.

Devant la gravité de la situation, les organisations syndicales représentatives du public et du privé, de l'enseignement agricole et les Stylos rouges, après de nombreuses alertes au Ministre, déposent un préavis de grève sur le mois de juin. Elles appellent tous les personnels à poursuivre les actions locales, à se réunir en assemblées générales pour organiser la grève le 17 juin, premier jour des épreuves du baccalauréat, et décider des suites, pour :

- une revalorisation des rémunérations ;
- le retrait des réformes des lycées et du baccalauréat ;
- le retrait des projets de loi « école de la confiance » et « Fonction publique ».

Si le Ministre persistait dans son refus d'ouverture de discussions rapides, il porterait la responsabilité d'une perturbation dans le déroulement des examens.

Les organisations se rencontreront de nouveau dès après le 17 juin.

Communiqué de presse avec le soutien des organisations suivantes :

Stylos Rouges, CNT, La Chaîne des bahuts